



Département Développement Souscription et gestion des contrats

MDS Conseil 43, rue Scheffer 75116 Paris **2** 01 58 22 28 00

Contact@grpmds.com

Département Prestations Déclaration et gestion des sinistres

MDS Conseil 43, rue Scheffer 75116 Paris **2** 01 53 04 86 20

Prestations@grpmds.com

000

Service Réclamations

Réception et gestion des réclamations

Groupe MDS - Service Réclamations 2/4, rue Louis David 75782 Paris Cedex 16 **2** 01 53 04 86 30

Reclamations@grpmds.com

Le Médiateur de la consommation Auprès du Groupe MDS

PhB expertise et conseil Etage 2

6. rue Bouchardon 75010 Paris http://mediation.mdsconseil.fr

ATTESTATION D'ASSURANCE

La MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE (MAIF), Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le Siège Social est sis 200 avenue Salvador Allende - 79060 Niort cedex 9, atteste que la FEDERATION FRANCAISE DE BOXE et ses clubs affiliés, sont assurés au titre du contrat n° 3.935.649.H souscrit à effet du 1er septembre 2015 et garantissant leur Responsabilité Civile en raison des dommages garantis causés aux Tiers du fait ou à l'occasion des activités assurées conformément aux dispositions des articles L.321-1, L.321-7, L.331-9 à L.331-11 et D.321-1 du Code du Sport.

Les montants garantis à ce titre par le contrat sont les suivants :

GARANTIES	MONTANTS	FRANCHISE
RESPONSABILITE CIVILE GENERALE		
Tous dommages confondus	20 000 000 €/sin.	Néant
dommages corporels et Immatériels consécutifs dont responsabilité médicale	20 000 000 €/sin.	Néant
dommages Matériels et Immatériels consécutifs	10 000 000 €/sin.	Néant
dommages Immatériels non consécutifs	300 000 €/sin/an	Néant
responsabilité civile locative	15 000 000 €/sin	Néant
SOUS LIMITATIONS PARTICULIERES		
Responsabilité civile liée aux maladies transmissibles	2 000 000 € par sinistre et par an	
atteintes à l'environnement,	3 000 000 €/an	Néant
responsabilité civile agence de voyages	5 000 000 €/an	Néant
intoxication alimentaire	3 000 000 €/an	Néant
dégradations immobilières	15 000 €/sin	150 €
dommages aux biens confiés	50 000 €/sin	150 €
vol vestiaires	10 000 €/sin	75 €/victime et 300 €/sinistre
vol par préposés	50 000 €	Néant
violation du secret médical	155 000 €/sin	Néant
Responsabilité civile dirigeants et mandataires sociaux		
Fédération Structures affiliées	500 000 € 50 000 €	Néant Néant
responsabilité pour défaut de conseil	800 000 €/an	Néant
gestion administrative	400 000 €/an	Néant
défense	300 000 €/sin	Néant
défense des salariés	20 000 €/sin	Néant

La présente attestation est valable du 1er septembre 2023 au 31 août 2024. Elle est délivrée à titre de preuve de l'existence du contrat d'assurance. Elle ne peut engager l'Assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 1er août 2023

Pour la MAIF



43, rue Scheffer - 75116 PARIS 雷: 01 58 22 28 00 - 叁: 01 58 22 21 16 SASU au capital de 330 144 € SIRET n° 434 560 199 00029 - APE 6622Z

e litytant